

PRODUITS DE CONSOMMATION : LES MEUBLES

La montée en flèche du yen a provoqué une forte augmentation des coûts de fabrication au Japon, et les fabricants ont souvent de la difficulté à recruter des travailleurs ayant une solide formation. Ces facteurs, liés au fait que les consommateurs japonais sont de plus en plus sensibles au prix, ont forcé nombre de fabricants de meubles à réaliser une partie de leur production à l'étranger et à accroître leurs importations en provenance d'Asie du Sud-Est, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Au Canada, les exportations de meubles vers le Japon sont passées de 4 à 6,9 millions de dollars entre 1992 et 1994. En 1995, les exportations de meubles et de luminaires vers le Japon se sont élevées, au total, à 13,4 millions de dollars, une augmentation de 95,2 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette hausse est principalement due au fait que le Japon s'intéresse de plus en plus aux produits nord-américains, à cause de la faible valeur du dollar canadien et des coûts élevés de fabrication au Japon.

L'industrie canadienne du meuble, qui appartient à près de 90 p. 100 à des intérêts canadiens, a acquis une capacité d'exportation importante ces dernières années. Selon les statistiques de 1995, les biens produits par l'industrie du meuble résidentiel, qui comprend environ 575 entreprises et 19 550 salariés, sont évalués à 1,8 milliard de dollars, dont 728 millions ont été exportés. (Avec environ 75 p. 100 des expéditions, les meubles de bois dominant le marché d'exportation.)

Dans le secteur du meuble de bureau, où les effectifs ont augmenté pour s'établir à 10 500 personnes travaillant dans 150 établissements, les ventes de 1995 ont atteint 1,2 milliard de dollars. Les exportations sont

passées à 529 millions de dollars. Pour ce qui concerne le secteur institutionnel, les expéditions (225 entreprises et environ 8 600 emplois) se sont chiffrées à 920 millions de dollars. En 1995, les exportations de meubles destinés aux hôtels, aux restaurants et aux établissements institutionnels se sont élevées à 594 millions de dollars.

Par suite de l'élimination des tarifs douaniers en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (élimination qui s'est poursuivie en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain), les fabricants canadiens sont devenus plus concurrentiels sur la scène nationale et internationale. Les entreprises souhaitant tirer parti de cet avantage exportent de plus en plus fréquemment vers des marchés internationaux.

Débouchés commerciaux et tendances

Le Japon poursuit un objectif ambitieux, à savoir l'amélioration du logement et de la qualité de vie de ses citoyens. Compte tenu du manque d'espace pouvant être consacré à la construction de nouveaux logements, le pays met l'accent sur l'amélioration du parc résidentiel actuel et de son contenu. Cela est de bon augure quant à la croissance à long terme du marché du meuble résidentiel au Japon. Cependant, les consommateurs ont délaissé les articles les plus chers au profit de produits qui, bien que coûtant légèrement moins chers, sont toujours de bonne qualité.

Le marché total des meubles résidentiels au Japon est estimé à 2 billions de yens (chiffres réels des gros fabricants et estimations de la production des petits fabricants et des fabricants travaillant sur commande). Les importations représentent actuellement une part de 10 p. 100